

WARBURG INSTITUTE
FCB 48

Pierre Saintyves:
Talismans et reliques tombés
du Ciel. 1.



REVUE DES ÉTUDES
ETHNOGRAPHIQUES
ET SOCIOLOGIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

ARNOLD VAN GENNEP

SECÉTAIRE : HENRI BEUCHAT

P. SAINTYVES

TALISMANS ET RELIQUES TOMBÉS DU CIEL

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

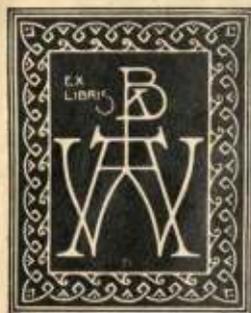
68, RUE MAZARINE, 68

—
Juillet-Août 1909.

REVUE DES ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES

Adresser toutes les communications, 68, Rue Mazarine, Paris (VI^e), au nom de la Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques.

Abonnement : France : 20 fr. — Etranger : 22 fr. — Années écoulées 30 fr.



- N° 1 : Janvier 1908 :** J. G. FRAZER : St George and the Parilla. — MAURICE DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo. — CHARLES FOREUX : Les poteries décorées de l'Égypte prédynastique. — Analyses : J. B. PRATT, *The psychology of religious belief* (GOBLET D'ALVIELLA); KOCH-GRÜNBERG, *Südamerikanische Felszeichnungen* (A. VAN GENNEP); G. JACOB, *Geschichte des Schattentheaters* (id.). — Notices. — Sommaires des Revues.
- N° 2 : Février 1908 :** ANDREW LANG : Exogamy. — MAURICE DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo (suite). — GABRIEL FERRAND : Note sur le calendrier malgache et le Fandruana. — Analyses : R. VON LICHTENBERG, *Beiträge zur ältesten Geschichte von Kypros* (A. J. REINACH); R. DUSSAUD, *L'île de Chypre particulièrement aux âges du cuivre et du bronze* (id.); E. PECHUËL-LOESCHE, *Volkskunde von Loango* (A. V. G.); FR. S. KRAUSS, *Das Geschlechtsleben der Japaner* (id.); G. FRIEDERICI, *Die Schifffahrt der Indianer* (id.). — Notices bibliographiques (C. MONDON-VIDAILHET, A. J. REINACH, A. V. G.). Sommaires.
- N° 3 : Mars 1908 :** A. VAN GENNEP : Une nouvelle écriture nègre; sa portée théorique. — GAUDEFROY-LEMOBYNES : Rites, métiers, dons d'argent et dons de métier en arabe. — A. WERNER : Some notes on the Bushman race. — MAURICE DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo (suite). — GABRIEL FERRAND : Note sur le calendrier malgache et le Fandruana (suite). — Analyses : HUNTINGTON, *The Pulse of Asia* (A. V. G.); FYNN, *The American Indian as a product of environment* (id.); FAITLOVITCH, *Proverbes abyssins* (R. BASSET); GALTIER, *Coptico-arabica, I* (id.); BURROWS, *The Discoveries in Crete et Mosso, Escursioni nel Mediterraneo* (A. J. REINACH). — Notices bibliographiques (M. DELAFOSSE, G. FERRAND, A. V. G., CH. MONTEIL). — Sommaires des Revues.
- N° 4-5 : Avril-Mai :** W.-E. ROTH : Cratch-Cradle in British Guiana, avec 24 figures. — A. BEL : La population musulmane de Tiemcen, avec planches. — G. FERRAND : Le calendrier Malgache et le Fandruana (fin). — M. DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo (suite). — Communications : A. VAN GENNEP, Vers l'*Encyclopædia ethnographica*. — FERRAND, Le destin des quatre éléments dans la magie malgache. — DEMOMBYNES, Linguistique et Sociologie. — Analyses : HIRZEL, *Themis, Dike und Verwandtes* (P. HUVELIN); — WATSON, *Philosophical basis of religion* (G. D'ALVIELLA). — PETRAZYCKI, *Motiv des Handelns* (P. HUVELIN). — HILDEBRANDT, *Recht und Sitte* (A. V. G.). — BOAS, *Anthropology* (id.). — FINCK, *Sprache der armenischen Zigeuner* (A. MEILLET). — GIRON, *Légendes coptes* (R. BASSET). — LAGRANGE, *La Crète ancienne* (A. J. REINACH). — Notices bibliographiques (R. BASSET, H. BEUCHAT, M. DELAFOSSE, A. V. G., P. HUVELIN, A. MEILLET, A. J. REINACH, TH. SMOLENSKI). — Sommaires des Revues. — Chronique.
- N° 6-7 : Juin-Juillet :** F. GAUD : Organisation politique des Mandja (Congo). — A. VAN GENNEP : Linguistique et sociologie. II. Essai d'une théorie des langues spéciales. — A.-J. REINACH : La lutte de Jahvé avec Jacob et avec Moïse et l'origine de la circoncision. — Analyses : A. LOISY, *Les Évangiles synoptiques* (V. ERMONI). — G.-A. REISNER, *The Early dynastic cemeteries of Naga-ed-Dér* (A.-J. REINACH). — Notices bibliographiques : (G. COËDÈS, A. V. G., M. DELAFOSSE, A.-J. REINACH, TH. SMOLENSKI). — Sommaires des Revues.
- N° 8 : Août :** RICHARD GOTTHEIL : The Cadi : The history of this institution. — HERMANN BEYER : Die Naturgrundlage des Mexikanischen Gottes Xiuhceutli. — N. PANTOUSOFF : Le temple chinois « Bei-tun-djuan » dans le passe d'Ak-Su, province d'Ilhi. — Analyses : W. O. V. OESTERLEY, *The Evolution of Messianic* (GOBLET D'ALVIELLA). — ALOIS MUSIT, *Arabia Petraea* (RENÉ DUSSAUD). — J. BÉDIER, *Les Légendes épiques; recherches sur la formation des chansons de geste* (G. HUET). — Not. bibliogr. — Sommaires.
- N° 9-10 : Septembre-Octobre 1908 :** A. BEL : La population musulmane de Tiemcen. — M. DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo. — Analyses : H. LERSMANN, *Aufgaben, Aufgaben und Ziele der vergleichenden Mythenforschung* (A. VAN GENNEP); R. PARKINSON, *Dreissig Jahre in der Südsee; Land und Leute, Sitten und Gebräuche in Bismark-Archipel und auf den deutschen Salomoinseln*; — E. STEPHAN et FR. GRÆBNER, *Neu-Mecklenburg (Bismarck-Archipel). Die Küste von Umuddu bis Kap St-George*; — P. A. KLEINTITSCHEN; *Die Küstenbewohner der Gazellehalbinsel, ihre Sitten und and Gebräuche* (A. VAN GENNEP). — W. H. S. JONES, *Malaria, a neglected factor in the history of Greece and Rome* (A. J. REINACH); — F.-H. WEISSBACH, *Beiträge zur Kunde des Irak-Arabischen* (CL. HUART); — IGNAZ BERNSTEIN, *Jüdische Sprichwörter und Redensarten* (RENÉ BASSET). — Notices bibliographiques. — Publications reçues. — Sommaires.
- N° 11-12 : Novembre-Décembre 1908 :** A. W. HOWITT : A Message to Anthropologists. — M. DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo. — D. R. CORSO : Gli Sponsali popolari. — J. DESPARMET : La Mauresque et les maladies de l'enfance. — Communications : IV, J. A. DECOURDEMANCHE, Note métrologique sur le livre et la pile de Charlemagne et sur l'osselet de Suse; V, A. VAN GENNEP, l'expédition ethnographique du Prof. Dr K. Weule dans l'Afrique Orientale Allemande en 1906. — Analyses : Dr ARNOLD WADLER, *Die Verbrechensbewegung im östlichen Europa* (E. BURLE). — Notices bibliographiques par CH. FOREUX, G. FERRAND, A. V. G., A. J. REINACH; P. SAINTYVES; TH. SMOLENSKI. — Publications nouvelles reçues au bureau de la Revue. — Sommaires des Revues. — Table des matières du T. I.
- N° 13-15 : Janvier-Mars 1909 :** M. DELAFOSSE : Le peuple Siéna ou Sénoufo (fin). — O. MÜNSTERBERG : Influences occidentales dans l'art de l'Extrême-Orient. — F.-J. BIEBER : Die geistige Kultur der Kaffitscho. — Analyses : E. BURLE, *Essai historique sur le développement de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque* (AUT.). — R. MUNRO, *On the transition between the Palæolithic and Neolithic Civilizations in Europe* (A. J. R.). — PAUL PERDRIZET, *La Vierge de Miséricorde* (P. SAINTYVES). — A. L. KROEBER, *Ethnology of the Gros Ventre* (H. BEUCHAT). — *Dominion of Canada Indians* (id.). — A. L. KROEBER, *Indian myths of South Central California* (id.). — Notices : par H. B., A. J. REINACH. — Notes bibliographiques. — Sommaires des Revues.

TALISMANS ET RELIQUES TOMBÉS DU CIEL

par P. SAINTYVES (Paris).

CHAPITRE PREMIER.

RELIQUES D'ORIGINE MÉTÉOROLOGIQUE. LES PIERRES DE Foudre.

La foudre brûle et brise tout à la fois, elle est un feu qui dévore et une force qui écrase. Les incendies allumés par elle reçurent dès les temps préhistoriques une explication facile ; ils étaient l'œuvre du feu du ciel, ne brille-t-il pas jusqu'à nous aveugler dans l'éclair ? Mais comment expliquer les autres œuvres de la foudre, comment cette hutte avait-elle été pulvérisée, comment cette muraille projetée ; comment ces arbres séculaires avaient-ils pu être sillonnés et brisés depuis le sommet jusqu'aux racines ? Forcé était d'imaginer que la foudre se composait de deux éléments : l'un lumineux et brûlant, capable d'allumer les plus vastes incendies, l'autre, plus matériel, solide et dur, tantôt aigu et tranchant, tantôt arrondi ou contondant. Ce second élément fut appelé généralement pierre de foudre (céraunies) et revêtit des formes assez variées : flèches, carreaux et vrilles ; haches, coins et lissoirs, masses, marteaux et maillets.

On justifiait ainsi non-seulement la casse et les bris produits par la foudre, mais l'existence de certaines pierres singulières qui ne pouvaient recevoir, semblait-il, aucune autre explication.

1° Les *Aérolithes*. — Il était assez logique que les aérolithes obtinssent les mêmes adorations que la foudre et surtout que la foudre tombée d'un ciel pur, le signe le plus clair de l'action et de la présence d'un dieu céleste. On sait, en effet, que le plus souvent la chute des aérolithes a lieu par un temps serein et qu'elle est accompagnée d'un bruit semblable à celui du tonnerre.

Bétyles. — Le nom de demeure divine *beith-el* s'appliquait spécialement chez les peuples sémitiques aux pierres sacrées de cette nature. Les Bétyles, tels que les mentionnent les écrivains antiques, sont essentiellement des aérolithes¹. — Damascius nous rapporte l'histoire d'un bétyle qui mérite de nous arrêter². Tantôt il volait dans le ciel, tantôt il demeurait caché sous des voiles, tantôt il apparaissait aux mains d'Eusèbe, son gardien et son interprète. Celui-ci, poussé par une force mystérieuse, avait été recueillir cet aérolithe au moment où il tombait près de l'ancien temple d'Athéné à 210 stades d'Emèse. Le néocore n'était pas le maître de disposer de ses mouvements *comme cela arrive pour d'autres*, mais il le priait. C'était une

¹ FALCONNET, *Dissert. sur les bétyles* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, T. VI ; MÜNTER, *Ueber die von Himmel gefallene Steine*, Copenhague 1805 ; DE DALBERG, *Ueber Meteor-Cultus der Alten*, Heidelberg 1811 ; BÖSIGK, *De beryllis*, Berl. 1854 ; F. LENORMANT, *V° Bétyles* dans *Daremberg et Saglio I*, 644. — On peut consulter sur les aérolithes et les pierres de foudre IZARN, *Lithologie atmosphérique*, P. 1803, in-8° ; BIGOT DE MOROGUES, *Mém. hist. et physiques sur les chutes de pierres*, Orléans 1812, in-8° ; STANISLAS MEUNIER, *La Géologie comparée*, P. Alcan, 1902, in-8°.

² Ap. Photius. *Vie d'Isidore*, P. G. CIII, col. 1292.



sphère, d'un empan de diamètre qui pouvait d'ailleurs se resserrer et se dilater. Il rendait des oracles avec un léger murmure qu'Eusèbe interprétait. Dans les fragments de Sanchoiatiou Ouranos (le Ciel) invente et fabrique des bétyles¹, et Baetylos est fils d'Ouranos. Le mythe est transparent, les bétyles sont descendus des cieux. Les mouvements prophétiques des bétyles auxquels Damascius fait allusion leur ont sans doute valu le nom de « pierres animées » que leur a donné Sanchoiatiou². Les pierres de cette espèce étaient regardées comme appartenant à des dieux divers, mais tous de nature sidérale et la plupart solaires³.

« C'est par la Crète, pays où les croyances phéniciennes s'étaient amalgamées dès la plus haute antiquité à la religion des Pélasges, que la notion sémitique des bétyles s'introduisit chez les Grecs. On donnait le nom de βαίτυλος à la pierre emmaillotée que Rhéa avait fait avaler à Cronos à la place de son fils Zeus, suivant la légende d'origine sûrement crétoise qu'Hésiode accepta le premier, qu'il fit passer dans la mythologie poétique universellement reçue des Grecs et que les artistes ont quelquefois représentée. Comme l'étymologie sémitique du nom était oubliée on en avait forgé une grecque ; on disait que βαίτυλος venait de βαιτή, la peau de chèvre avec laquelle la pierre avait été enveloppée comme un enfant nouveau-né⁴. On ne peut douter que dans la légende crétoise primitive ce ne fut Zeus lui-même qui fut dévoré sous la forme du bétyle et il faut nécessairement reconnaître ici une forme du mythe phénicien dans lequel *El*, le dieu assimilé à Cronos, immolait son fils⁵. » Lycophron considère la pierre avalée par Cronos comme Zeus lui-même et lui donne à cette occasion le nom de Δισκος⁶ qui semble faire allusion à la forme ovale du bétyle crétois et aussi peut-être à l'origine qu'on lui connaissait. Il est donc probable comme l'ont pensé Boettiger⁷ et Fr. Lenormant⁸ que la fable de Crète se liait à l'existence d'un bétyle aérolithique, adoré dans cette île comme une image de Zeus, ou comme Zeus lui-même.

La pierre noire de la Mecque porte une inscription signalée par les écrivains byzantins⁹ ἐκτυπωμα τῆς Ἀφροδίτης qui semble la rattacher à l'Astarté phénicienne¹⁰.

¹ Edit. Orelli, p. 30.

² Edit. Orelli, p. 30. Phébus donna à Hélénos une pierre qui rendait des oracles dès qu'on la lavait, l'habillait de fins vêtements et la berçait comme un enfant, PSEUD. OUPHÉN, *Lithika*, V, 362 sq. cités par MISS HARRISON dans *Bull. Corresp. Hellen.*, 1900, 259.

³ Les aérolithes qui ont reçu un culte sont fort nombreux. Les trois Grâces d'Orchomène étaient trois pierres sacrées qui auraient été recueillies par Étéocle au moment même où elles venaient de tomber du ciel. PAUSANIAS, *Béotie* XXXVIII, 1. On en révérait un dans le gymnase d'Abydos, un autre était adoré à Cassandrie. PLIN, *Hist. Nat.* II, 59-60. Pallas cite une masse de fer météorique de quatorze quintaux environ qui était considérée comme sacrée et venant des cieux. PALLAS, *Voyage en Russie*, IV, 565, B. DE MOROGUES, *Mém. Hist. et Phys. sur la chute des pierres*, Orléans 1812, in-8°, p. 3 et 289-295.

⁴ Sur l'étymologie sémitique du grec βαίτυλος les savants sont fort divisés, beaucoup maintiennent la dérivation de βαιτή, cf. LAGRANGE, *Études sur les Religions sémitiques*, 2^e édit., P. 1905, p. 194-297 et les références qu'il a rassemblées.

⁵ F. LENORMANT, *Loc. cit.* p. 645.

⁶ *Cassandr.* 400. Le Tchakra des indous, l'arme de Vichnou, sorte de pierre en forme de disque qui représente à la fois le soleil et la foudre (selon L. DE MILLOUÉ, *Conférences* 1898-99 p. 134) est en réalité un disque évidé aux bords tranchants qui servait de « couteau de jet ».

⁷ BOETTIGER, *Ideen z. Kunst myth.*, II, 17.

⁸ F. LENORMANT, *Loc. cit.* p. 645.

⁹ Les références ont été rassemblées par F. LENORMANT, *Lettres Assyriol.*, T. II, p. 126.

¹⁰ Certains musulmans prétendent que cette pierre fut le gage de l'alliance que Dieu fit avec les hommes en la personne d'Adam et qu'il grava sur elle les paroles de cette alliance et les

D'après la tradition la plus généralement admise par les musulmans, cette pierre a été apportée du ciel par les anges pour servir de marche-pied au patriarche Abraham durant la construction de l'antique sanctuaire des Arabes. Il n'est pas douteux qu'en la circonstance il s'agisse d'un aérolithe. Burckardt a cru y reconnaître un fragment de lave contenant quelques parcelles d'une substance jaunâtre, Ali-Bey y a vu un basalte volcanique¹. Elle est d'un rouge foncé qui peut passer pour noir, et l'on sait que les aérolithes ont précisément une allure et une composition qui rappellent les roches volcaniques. Cette pierre est d'ailleurs habillée comme la plupart des bétyles aérolithes.

Xoana ou bétyles en cône. — La valeur symbolique et sacrée du bétyle était doublée quand, à son origine aérolithique, il joignait une forme se rapprochant du cône². « Quand Séleucus Nicator cherchait un emplacement pour la nouvelle capitale qu'il voulait bâtir, il se laissa guider par l'augure de la foudre et construisit Séleucie à l'endroit qui en avait été frappé. La foudre même qui était tombée en ce lieu y fut adorée sous les noms de Zeus Céraunios ou Casios, et les monnaies de Séleucie nous montrent que ce foudre n'était autre qu'un aérolithe (de forme conique) lequel s'y échange avec l'image ordinaire du foudre de Jupiter³. »

Les pierres noires dites divines, adorées à Laodicée en Syrie, étaient également de forme conique. Elles passaient pour avoir été dédiées par Oreste dans la légende hellénisée⁴. La pierre d'Emèse appelée Elagabalus était une pierre conique avec la figure du $\alpha\tau\alpha\iota\varsigma$ très nettement déterminée à sa base comme on peut le voir par la célèbre monnaie d'or frappée au nom de l'Empereur Uranius Antoninus⁵. « C'était, dit Hérodien, une grande pierre ronde par le bas et se terminant en pointe : elle a la figure d'un cône ; sa couleur est noire, les habitants se glorifient de cette pierre, qu'ils disent tombée du ciel ; ils font voir, aux étrangers qui la considèrent, quelques inégalités, quelques formes peu apparentes. Ils affirment que c'est une image imparfaite du soleil et la révèrent à ce titre⁶. »

La tendance à accorder aux pierres météoriques une valeur de présage a été universelle. De Guignes nous apprend que l'an 211 avant notre ère, sous le règne de Chy-Hoang-Ty, une étoile tomba jusqu'à terre et se convertit en pierre — le phénomène frappa singulièrement les contemporains, car les habitants du lieu firent graver sur la pierre : « Chy-Hoang-Ty est près de mourir, et son empire sera divisé », ce qui l'irrita tellement qu'il fit massacrer tous les habitants des environs⁷.

2° *Les gemmes ou gemmae cerauniae.* — On classait aussi parmi les pierres de foudre, ou pierres de nature ignée, les pierres précieuses dont les feux ou les reflets faisaient songer aux rayons d'une étoile ou au brillant de l'éclair. C'est ainsi que le jaspe était appelé *stellata rutilis punctis* et que la sidérite devait son nom à

préceptes de sa loi. BERTRAND, *Dict. des Religions*, P. Migne 1850, art. *Pierres noires*, III, coll. 1242. Cette opinion est encore reçue aujourd'hui, cf. DR SALET SOUBHY, *Pèlerinage à La Mecque et à Médine*, Le Caire, 1894, in-8°, p. 71.

¹ BERTRAND, *Dict. des Religions*, III, col. 150. BURNHAM, *Precious stones in Nature, Art, and Literature*, Boston, Bradlee-Whiddon, 1886, in-8°, p. 139.

² DE VOGUÉ, *Syrie Centrale, Inscript. Sémit.*, p. 104.

³ F. LENORMANT, art. *Bétyles* dans *Daremberg et Saglio*, I, 644.

⁴ LAMPRIE, *Héliog.*, 7.

⁵ CH. LENORMANT, *Rev. Numism.*, 1843, p. 273 et s., pl. XI, n° 1.

⁶ HERODIEN, *Histoire Romaine*, V, 5. Trad. Halévy, P. Didot, 1871, in-12, p. 177.

⁷ S. BIGOT DE MOROGUES, *Mém. hist. et phys. sur la chute des pierres*, Orléans, 1812, in-8°, p. 36.

son éclat. Telle était encore l'émeraude dont le nom hébreu *baréketh* a pour racine le mot *barak* qui signifie éclair. On peut citer en exemple l'émeraude colossale du temple de Melkarth à Tyr¹, que les fragments de Sanchoniaton² désignent comme un astre tombé du ciel, *ἀστροπετῆ ἀστέρᾱ*. Cette pierre aurait été ramassée par Astarté elle-même et consacrée par elle au divin Melkarth.

Une inscription latine parle de deux *gemmae ceraunicae* placées dans le diadème d'une statue d'Isis³. Pline décrit sous le nom de *Cerauniae* deux pierres précieuses auxquelles on réunit communément celle appelée *Astérios*. « La première espèce est une sorte de gemme chatoyante qu'on trouve dans l'Inde à Pallène ou bien en Caramanie et qui, à cause de ses reflets, semble reproduire la lueur des astres ; la variété qui a le moins de valeur porte le nom de *Ceraunia* quasi *icta a fulmine*⁴ ». Il est difficile de ne pas voir ici le *corindon girasol* de nos bijoutiers. La seconde espèce⁵ doit être également un corindon, elle est bleuâtre et originaire de la Caramanie ; Zénothénis dit qu'elle est blanche et présente aux yeux l'apparence d'une étoile mouvante.

Quant à la pierre nommée Aster ou Astérios ou Asterius, au commencement de l'automne, au dire du Pseudo-Plutarque elle jette pendant la nuit tout l'éclat du feu. Dans la langue phrygienne elle s'appelle Ballé nom qui signifie roi⁶.

Dans un fleuve de l'Argolide appelé l'Inachus on trouve une pierre semblable au *bénil* qui est certainement d'origine céleste. Elle noircit dans les mains de ceux qui veulent porter un faux témoignage et un grand nombre de ces pierres se voient dans le temple de Junon Prosymnée⁷. Ces pierres conservées dans le temple de Junon ne seraient-elles pas des *céraunies* comme celles qui d'après Martianus Capella garnissaient un diadème de cette déesse⁸ ? Je serais fort tenté de le croire quand je lis dans Plutarque qu'Inachus fut à cause de son astuce foudroyé par Jupiter et le lit du fleuve qui porte son nom presque desséché⁹.

Les Syriens considéraient certaines gemmes comme les reins, les yeux, les doigts du dieu Hadad¹⁰. Sans doute étaient-elles baptisées du nom des diverses parties du corps divin, d'après certaines analogies de forme.

On a continué dans le christianisme d'attribuer au moins en certains cas particuliers une origine céleste aux pierres précieuses.

La Vierge apparut à la Bienheureuse Agnès du mont Politian et lui donna trois gemmes avec ordre de les utiliser à l'ornement d'un temple qu'on devait bientôt lui construire¹¹.

A l'époque du long siège que Bazas soutint contre les Huns le prêtre qui en gouvernait l'église obtint de Dieu que le roi Gauseric abandonna son entreprise. « Ayant convoqué tous les citoyens, ce prêtre célébra les vigiles et les mystères de la messe, en actions de grâce pour la délivrance de son peuple. Pendant qu'il les

¹ HÉRODOTE II, 44.

² Apud. EUSEBIUM, édit. Orelli p. 36.

³ ORELLI, *Inscript. lat.*, n° 2510.

⁴ H. N. Livre XXXVII, § 46.

⁵ H. N. Livre XXXVII, § 51.

⁶ PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, ch. XII.

⁷ PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, ch. XVII, 3.

⁸ I, 67 et 75.

⁹ PLUTARQUE, *ibid.*

¹⁰ PLINE, H. N. XXXVII, 71.

¹¹ F. ASTULPHUS, *Hist. Imag. B. Virg.*, lib. 9.

célébraient, comme il levait les yeux en haut, il vit tomber, comme de la voûte du temple, trois gouttes d'une même grandeur, d'un même éclat et plus transparentes que le cristal. Comme tous les fidèles étaient plongés dans l'admiration et la stupeur et qu'aucun d'eux n'osait toucher à ces gouttes, un prêtre nommé Pierre et qui, l'événement le démontre, était doué d'un grand mérite, chercha à les recevoir sur une patène d'argent. Les gouttes qui roulaient ça et là sur l'autel tombèrent dans la patène et, en se réunissant, formèrent comme une magnifique gemme. Il parut évidemment que ce fait s'était produit contre l'hérésie arienne, hérésie impie et haïe de Dieu, qui pullulait dans ce temps-là, et il prouvait que la Sainte-Trinité, unie dans une seule et égale omnipotence, ne pouvait être séparée par aucun des vains arguments employés contre elle. — Aussi le peuple, joyeux et sentant que c'était là un présent divin, s'empressa d'apporter de l'or et des pierreries dont on fit une croix dans laquelle on plaça cette gemme. — Mais à peine y fut-elle encastree, que toutes les autres pierres tombèrent. Alors le pontife, comprenant qu'il ne pouvait y avoir de mélange entre les choses célestes et les choses terrestres, fit faire une croix de l'or le plus pur ; au croisement des bras il plaça la gemme et la fit adorer au peuple. Depuis ce moment un grand nombre de malades, après avoir bu de l'eau ou du vin où cette gemme a été plongée, sont aussitôt rendus à la santé. Enfin, lorsqu'on l'adore, si celui qui s'en approche est sans péché, elle paraît limpide ; si au contraire ce qui arrive souvent, il s'est laissé aller en quelque chose à la fragilité humaine, elle lui apparaît comme toute opaque, établissant ainsi une différence merveilleuse entre l'innocent et le coupable, puisqu'elle s'obscurcit pour celui-ci et pour celui-là brille resplendissante¹ ».

La foi qu'avaient les Anciens en la vertu des pierres précieuses s'étendait également aux pierres gravées. Les sujets des intailles avaient précisément pour but le plus ordinaire d'accroître la valeur talismanique de ces pierres. Pline parle d'une émeraude sur laquelle était gravée Amyroe, l'une des Danaïdes et il rapporte la gravure de ces pierres chez les Grecs à une époque qui répond au règne de Tarquin. Selon Clément d'Alexandrie, le fameux cachet de Polycrate était une émeraude gravée par Théodore de Samos².

Le saphir de la légende de S^{te} Galle est évidemment une pierre gravée. Est-il moderne, est-il antique ? Je ne saurais le dire ; mais il représente une déesse tenant un enfant dans ses bras. Sainte Galle, riche Romaine, un jour de l'année 524, dinait avec son mari Symmaque qui lui avait amené pieuse compagnie. Les anges furent tellement édifiés de ce repas chrétien qu'ils vinrent au dessert chanter les litanies ; et deux chérubins apportèrent sur le buffet de Galle un saphir³ d'un éclat surprenant, sur lequel était gravé l'image de Notre-Dame tenant son fils dans ses bras.

Sainte Galle et sa compagnie se mirent à genoux et incontinent toutes les cloches de Rome sonnèrent sans que personne les ébranlât. Le pape Jean I^{er} apprit le miracle ; Galle et son mari vinrent à ses pieds et lui remirent la miraculeuse

¹ GRÉGOIRE DE TOURS, *Le Livre des Miracles*, éd. Bordier, P. Renouard, 1857, in-8° 142-43.

² HÆFER, *Histoire de la Botanique, de la Minéralogie et de la Géol.*, P. Hachette, 1872, in-12, p. 293.

³ « Ce mot qui dérive de l'hébreu ou du chaldéen *Saphar*, graver, se retrouve avec de très légères modifications dans toutes les langues ; il paraît avoir été appliqué primitivement à toutes les pierres cristallisées propres à la gravure ». Hæfer, *Loc. cit.*, p. 295.

N.-D. du saphir qui fut visiblement accompagnée de deux anges, jusqu'à ce qu'on l'eut solennellement déposée dans l'église de Sainte Marie *in portico*¹.

Dieu voulant montrer la sainteté de St Nicolas de Tolentino, envoya une étoile qui descendit dans l'église et s'arrêta sur l'autel où Nicolas disait la messe pour prouver que le saint était la lumière des Chrétiens. On garda cette étoile sous l'autel de Tolentino, et on la montrait tous les ans, le 10 septembre, jour de la fête de St Nicolas². Cette étoile n'était sans doute qu'une pierre précieuse, émeraude, corindon, béryl ou saphir.

L'origine céleste attribuée à certaines gemmes les a toujours fait considérer comme des amulettes tout spécialement propres à préserver de la foudre ou des talismans capables de produire un sommeil paisible et des songes heureux³.

Dans l'Inde la perle est un talisman précieux ; on la considère tantôt comme une goutte de pluie brillante recueillie dans une coquille où elle s'est figée, elle est alors née de la nuée ; tantôt comme une condensation de l'étoile qui traverse les cieux et volontiers l'assimile-t-on à l'étoile filante ; elle est alors née de l'éclair et du météore.

Cette double origine se trouve affirmée dans l'hymne gracieuse qu'on chante après l'initiation du jeune brahmane au moment où l'on suspend à son cou la perle ou la coquille perlière :

« *Née du vent, de l'espace, de l'éclair, du météore* puisse la coquille née de l'or, *la perle* nous défendre de l'angoisse !

De par la coquille, reine des gemmes, née du sein de l'océan, nous tuons les démons, nous maîtrisons les êtres dévorants ;

De par la coquille, la maladie et la détresse ; de par la coquille les femelles malignes. Puisse la coquille panacée, la perle nous défendre de l'angoisse !

Née au ciel, née dans la mer amenée de Sindhu, la voici, la coquille née de l'or, le joyau qui sauve la vie !

Joyau né de la mer, soleil né de la nuée, qu'elle nous protège en tous sens des traits des dieux et des démons !

Ton nom est un des noms de l'or, tu es fille de Sôma, *tu ornas le char, tu resplendis sur le carquois*. Qu'elle prolonge notre vie !

L'os des dieux s'est fait perle, il prend vie et se meut au sein des eaux. Je te l'attache pour la vie, et la vigueur et la force, pour la longue vie, la vie de cent automnes. Que la perle te protège⁴ ».

¹ *Merveilles de Rome*, p. 65 in MISON. *Nouveau voyage d'Italie*, in-12, III, p. 265, d'après COLLIN DE PLANCY. *Dict. critique des Reliques et des Images miraculeuses*, P. 1821, in-8°, II, 319-320.

² RIBADENRIRA, *Fleurs de la Vie des Saints* au 10 septembre.

³ Pour les vertus talismaniques des pierres précieuses chez les Grecs cf. : Les *Litika* du PSEUDO-ORPHÉE (peut-être APOLLONIOS DE RHODES) ; THÉOPHRASTE, *Des Pierres* (Περλιθων) dont il ne nous reste que des fragments. PSEUDO PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*.

Chez les Romains cf. : PLIN, *Hist. Naturelle*, ch. XXXVII et XXXVIII.

Chez les Chrétiens cf. : SAINT EPIPHANE, *De duodecim gemmis*. MARBODE, *De Lapidibus pretiosis*. ALBERT LE GRAND, *Liber de mineralibus*. BOËCE DE BOOT, *Gemmarum et lapidum historia*, Leyde 1636.

Chez les Arabes cf. : TRIVASCHI, *Le livre des fleurs des pensées sur les pierres précieuses*, avec les notes de Raineri Florence 1818. Il a d'ailleurs été très bien résumé par M. REINAUD, *Monuments Arabes, Persans et Turcs du Cabinet du duc de Blacas*, P. Imp. Royale, 1828, in-8°, I, 10-20.

⁴ V. HENRY, *La Magie dans l'Inde antique*, P., Nourry, 1909, in-12, p. 90.

3° Les fossiles de forme lancéolée ou étoilée furent également classés parmi les pierres de foudre. Notons cependant qu'ils furent parfois considérés comme tombés du ciel par des nuits sans orage et sans lune¹.

Les bélemnites de βελεμων trait, dard, sont des pierres de foudre pour les paysans allemands qui les nomment *Donnerkiel* ou *Donnerstein*², ainsi que pour les paysans de la Flandre qui les appellent *Dondersteen*³. Aux environs de Marche (Luxembourg) ces fuseaux de pierre reçoivent le nom de « Moha di Steule » pierres d'étoiles ; les Marchois pensent qu'ils tombent avec les étoiles filantes⁴. Les paysans français les tiennent pour des pierres de foudre⁵. Vers Bayeux, d'après Pluquet, les bélemnites s'appellent *clous de tonnerre*⁶. Dans le comté de Suffolk elles sont appelées *thunder-pipe*, *thunder-bolt*, *thunder-pic* tous, termes en relation avec le tonnerre⁷.

A Canne (Limbourg belge) on les nomme pierres de tonnerre. « Les paysans prétendent qu'on en trouve à l'intérieur des arbres et qu'elles sont lancées par la foudre. Comme la découverte de ces bélemnites à l'intérieur des arbres n'a été faite que dans de vieux saules, taillés en têtard, qui bordent ou bordaient le Geer (rivière), on peut sans craindre de se tromper, affirmer qu'elles y ont été apportées par les enfants qui dans leurs jeux, remplissent fréquemment les cavités de ces arbres avec des pierres. Ces vieux arbres, moisissés et creux pour la plupart, auront laissé facilement pénétrer des pierres à l'intérieur de leur tronc et donner ainsi une certaine vraisemblance à la croyance des paysans⁸ ».

Les Oursins. « Les Spartiates étant en guerre avec les Athéniens attendaient la pleine lune pour combattre. Eurotas, leur général, qui n'était retenu par aucune crainte superstitieuse, rangea les troupes en bataille malgré les éclairs et les foudres qui semblaient devoir l'en détourner. Mais son armée fut taillée en pièces, et dans la douleur que cette défaite lui causa, il se jeta dans le fleuve Himéris qui fut depuis appelé Eurotas.

« On y trouve une pierre nommée « thrasydile », qui ressemble à un casque. Dès qu'elle entend le son d'une trompette, elle s'élance sur le rivage ; mais si on prononce le nom des Athéniens, elle se plonge incontinent sous les eaux. Il y a plusieurs de ces pierres dans le temple de Minerve Chalcioëque où elles ont été consacrées⁹ ».

Il semble bien que Pseudo-Plutarque veuille indiquer ainsi quelque pierre de foudre. Falconnet se fondant sur leur forme en casque veut qu'il s'agisse d'oursins fossiles et précisément de l'*Echinites galeatus* qui rappelle en effet le casque antique¹⁰. Son opinion est fort plausible.

¹ PLINIE, *Hist. Natur.*, XXXVII, 110, 59.

² A. TRANY, *Mytholog. der alt Deutsch und Slav.* au mot *Belemniten* ; cf. : J. J. CLÉMENT MULLLET, *Sur les Bélemnites, les pierres de foudre et les aérolithes.* Troyes, 1840, in-8°.

³ *Revue des Trad. Popul.*, T. XIX, p. 42.

⁴ *Revue des Trad. Popul.*, T. XIX, p. 42.

⁵ HOFFER, *Hist. de la Botanique, de la Minéral. et de la Géol.*, P., Hachette, 1872, in-12, p. 309.

⁶ *Revue des Trad. Popul.*, T. VIII, p. 304.

⁷ LADY E. C. GURDON, *County Folk-lore, Suffolk*, p. 5.

⁸ A. HAROU, *Le monde minéral dans Revue des Trad. pop.*, XVII, 1902, 416.

⁹ PSEUDO-PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, XVII, 1-2.

¹⁰ FALCONNET, *Dissertation sur les Bostyles dans Mémoires de Littér. tirés des Registres de l'Académie royale des Insc. et Belles-Lettres*, P. 1729, VI, 527. Il prétend également que le bostyle de Damascius était un oursin (idem p. 515) mais cette identification semble beaucoup plus aventureuse.

Pline appelait *Brontia* (pierre de tonnerre) des corps qui ressemblaient à des têtes de tortues et Agricola a appliqué la description de Pline aux Anarchites et aux Spatangues deux oursins fossiles des terrains crétacés. « Ils ressemblent, écrit-il, à des têtes de tortues ; ils ont une forme semi-globulaire et de la partie supérieure partent cinq lignes saillantes qui descendent jusqu'à la base¹ ». Boétius de Boot réunit dans un même chapitre les fossiles appelés Chélonites, Brontia et Ombria². Ce sont tous de véritables oursins qui en raison de leur forme reçoivent le nom de têtes de tortue³. Mahudel y reconnaît avec Falconnet des « hérissons de mer⁴ ».

Nos paysans y voient des étoiles filantes qui en tombant vont se fixer sur le silex. Ils expliquent ainsi les impressions des ambulacres des spatangues qui comme on le sait sont disposées en étoiles⁵.

En Italie les pierres étoilées (madrépores fossiles) dites *Pietra Stellaria* ou simplement *stellaria* forment une série d'amulettes très répandues : elles sont en général montées en argent, et on leur attribue la vertu d'éloigner le mauvais œil et la fascination ; parfois on y joint des emblèmes chrétiens. A Digne (Basses-Alpes) une industrie locale consiste à monter en argent ou en or des madrépores fossiles.

Huitres fossiles. Ostrites ou hystérolithes. — « On lit dans la Chronique de Paros⁶, qu'une pierre tombée du ciel fut trouvée sur la montagne de Cybèle, en Phrygie. Cette pierre nommée *Pessinus* fut consacrée à la Mère des dieux et, devenue l'objet d'un culte célèbre, donna son nom à la ville de Pessinunte. Le fait rapporté par l'auteur de la chronique de Paros, est confirmé par Appien d'Alexandrie⁷, répété par Hérodien⁸ et Ammien Marcellin⁹. »¹⁰ Cette pierre fameuse était noire, de forme irrégulière, avec des angles saillants, assez petite pour qu'à Rome, où elle fut transportée par la suite, on ait pu la placer dans la bouche de la statue de Cybèle qu'elle défigurait¹¹.

Falconet pense qu'il s'agissait d'une hystérolithe, c'est-à-dire d'un fossile du genre concha probablement analogue à la *concha Veneris*¹². Le sillon de ce bivalve fossile peut évoquer une bouche et justifier ainsi le dire d'Arnobé, il peut aussi éveiller l'idée du ctés d'où le nom d'hystérolithe et de Concha Veneris.

Cette identification permet seule d'expliquer ce passage obscur de Pseudo-Plutarque. « Dans le fleuve phrygien nommé Sagaris on rencontre une pierre nommée « autoglyphe » sur laquelle on trouve empreinte une image de la mère

¹ AGRICOLA, *De Natura foss.*, l. V, c. 13.

² Mercatus appelle ainsi un *Cidaris* fossile (famille des oursins) qu'il croyait tombé avec la pluie et que pour ce motif il appelait ombria cf. : *Metallotheca Vaticana*, p. 290.

³ BOETIUS DE BOOT, *Gemmarum et lapidum historica*, Leyde, 1636, L. II, 261.

⁴ MAHUEL, *Sur les prétendues pierres de foudre dans Mém. Acad. des Inscript.*, T. XII, p. 163.

⁵ J. J. CLÉMENT MULLET, *Loc. cit.*, p. 16. Même de nos jours certains esprits excentriques ont continué de considérer les fossiles comme provenant des cieux ; mais ils les attribuent à une faune stellaire. B^{on} D'ESPIARD DE COLONGE, *La Chute du Ciel ou les antiques météores planétaires*, P., Dentu, 1865, gd. in-8.

⁶ *Lit.*, 18, 19.

⁷ APPIEN VII, 56.

⁸ HÉRODIEN I, 11, édit. Irmisch, p. 422-423.

⁹ AMMIEN MARCELLIN XXII, 22.

¹⁰ CH. LENORMANT, *Étude sur la religion phrygienne de Cybèle*, P., Bourgogne, s. d. in-8, p. 23.

¹¹ ARNOBÉ, *Adv. Gentes*, VII, 46. Sur la translation de la Cybèle de Pessinunte à Rome, cf. : *Remarques sur les Bostyles et sur les statues de Cybèle dans Hist. de l'Acad. des Insc. et Belles-L.*, Paris, 1729, in-4, p. 242.

¹² FALCONET, *Dissertations sur la pierre de la Mère des Dieux*, dans *Hist. de l'Acad. Royale des Inscript. et Belles-L.*, P. 1756, T. XXIII (p. 221-241).

des Dieux. Si un des prêtres de Cybèle ramasse une de ces pierres, ce qui arrive rarement, il ne s'étonne plus de la castration, et soutient avec intrépidité la vue de cette opération contraire à la nature¹. Il paraît fort probable que ces prêtres puisaient la force de supporter la castration dans la vue du ctéis divin, figuré tant bien que mal par le sillon des ostrea fossiles.

La Pierre adorée sur l'Ida était sans doute une pierre analogue² à laquelle on donna une origine aérolithique. Quand le culte de la déesse de Phrygie eut été porté en Grèce, l'idée que l'aérolithe appartenait à Cybèle et était sa manifestation s'y introduisit en même temps ; de telle façon que Pindare ayant vu une pierre tomber du ciel au milieu des flammes et du bruit, la consacra à la mère des dieux³. Dans les *Lithika* les ostrea fossiles sont recommandés contre les morsures de vipères sous le nom d'ostrite et Pline faisant allusion au même fossile déclare qu'il a le nom et l'apparence de l'huître⁴. Des croyances et des pratiques analogues subsistent encore de nos jours. « A Hamoir les paysans nomment *Pierres du St Esprit* des petites pierres qu'ils trouvent, soit dans les schistes soit dans le granit. Ces pierres affectent tantôt la forme d'un *escargot* et tantôt celle d'une *moule*⁵. Les quelques ouvriers que M. Harou a interrogés à leur sujet prétendent qu'elles sont bénies *naturellement et qu'elles portent bonheur*. On les porte sur soi en guise d'amulettes.

Dents fossiles. — La Revue scientifique du 30 novembre 1889 signalant la découverte d'une défense d'éléphant fossile dans les sables pliocènes marins de Camartina en Italie, ajoute : « Malheureusement, les paysans l'avaient brisée pour s'en partager les fragments qu'ils considèrent comme des remèdes contre le mal de dents et contre les coliques des bestiaux⁶. »

Les dents fossiles sont fréquemment employées comme amulettes en Italie et en Provence⁷. Dans les environs de Dax et plus spécialement du côté de Chalosse on nomme les dents de squalo « Dents de prigle, dents de tonnerre » et on croit qu'elles sont le produit de la foudre figée en terre⁸.

4° *Des jeux de la nature.* — Les pierres qui ont une forme singulière furent assez facilement déclarées d'origine céleste.

Au dire de Plutarque on trouve sur le mont Cronius une pierre qui pour la raison que je vais dire est nommée *Cylindre*. Toutes les fois que Jupiter éclaire ou tonne, cette pierre roule du haut de la montagne en bas⁹. On peut, je crois sans inconvénient, renverser l'explication du savant grec et soutenir qu'on attribue à cette pierre une origine sidérale en raison de sa forme.

Je n'ai pas cru devoir m'étendre sur cette catégorie de pierres célestes ; toutefois bien qu'il ne s'agisse pas précisément de pierres de foudre j'ai noté en passant une relique des plus singulières.

Manne. — On montre dans plusieurs églises, une petite provision de la manne que Dieu fit tomber du Ciel pour la nourriture des Israélites, dans le désert. Nous

¹ PSEUDO-PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, XII, 2.

² CLAUDIEN, *Des Raptu Proserp.*, I, V, 201.

³ Aristodem Schol. de Pind., III, V, 137 : Voy. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 317.

⁴ *Hist. Nat.*, XXXVII, 65.

⁵ A. HAROU, *Le monde minéral dans Rev. des Trad. Pop.*, XVII (1902) 416.

⁶ GIRARD DE RIALLE dans *Rev. des Trad. Pop.*, V, 255.

⁷ *Revue des Traditions Populaires*, V, 220.

⁸ *Revue des Traditions Populaires*, V, 246.

⁹ *Sur la dénomination des fleuves*, XIX, 4.

pouvons citer Roc Amadour¹, Arras², St Etienne de Bologne. Dans ce dernier sanctuaire, la manne ressemble à de petites pierres blanches en forme de dragées³. A Arras un évêque, ayant eu l'audace de vouloir faire ouvrir le vaisseau qui contenait cette manne sacrée, fut frappé de cécité⁴.

Il ne paraît pas douteux que, dans tous les cas, il s'agisse de cailloux à formes globulaires ou ovoïdes dont la forme même aura suggéré à des amateurs de reliques l'idée de les présenter comme des restes de la manne biblique.

5° Les armes de pierre de l'époque préhistorique : haches, flèches et couteaux. — Chacun sait aujourd'hui quelle est l'origine et quelle fut l'utilité de ces outils en pierre taillée ou polie, que l'on rencontre dans toutes les parties de l'univers qui furent habitées par l'homme aux temps préhistoriques. C'étaient pour les anciens, et pour les paysans ignorants de nos jours ce sont encore des pierres de foudre. Leur forme si caractéristique n'est-elle pas admirablement appropriée à certaines œuvres du tonnerre? Et d'ailleurs n'est-il pas ordinairement évident qu'elles se différencient profondément par leur nature des terrains dans lesquels on les trouve?

On conserve, au musée Britannique, une hache de l'époque de la pierre polie, découverte dans l'Archipel, sur laquelle furent gravées des inscriptions et des symboles cabalistiques vers le III^e ou le IV^e siècle de notre ère, quand on en fit une amulette⁵. Ce sont ces sortes d'instruments que les Anciens Grecs appelaient *κεραυνος* ou *κεραυνιον*. Les paysans de la Grèce contemporaine attachent des idées talismaniques aux haches de pierre qu'ils appellent *ἀστροπελέκια*, c'est-à-dire foudre⁶.

On possède des colliers d'or étrusques auxquels sont appendues en guise d'amulettes des pointes de flèches en silex⁷.

« Dans les rites si antiques des *Fétiales* que les Romains avaient empruntés aux Aquicoles, les instruments de pierre jouaient un rôle tout particulier. Non seulement la victime immolée par eux pour la conclusion d'un traité, l'était avec une pierre de silex (saxo silice) d'après une coutume rituelle conservée religieusement par tradition depuis les temps où les indigènes de l'Italie ne connaissaient pas encore les métaux, mais aussi leur serment solennel se prêtait sur une hache de silex conservée dans le temple de Jupiter Férétrius, avec le sceptre du dieu. Cette pierre à laquelle on attribuait une origine surnaturelle n'était pas seulement le trait de la foudre que Jupiter lance pour sanctionner les serments, c'était le dieu en personne. *Jupiter Lapis* comme on l'appelait⁸ ».

Il n'y avait rien de plus sacré que le serment par *Jupiter Lapis*⁹. Ceux qui le prêtaient hors de Rome tenaient ordinairement une hache de pierre à la main.....

¹ E. RUPIN, *Roc Amadour*, Paris, 1904, p. 110.

² La Sainte Manne d'Arras aurait été apportée en cette ville du temps de Julien l'Apostat.

³ COLLIN DE PLANCY, *Dict. des Reliques*, II, 146-147.

⁴ LEBRUN (R. P.), *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses*, Paris, 1751, in-12, p. 323.

⁵ *Archæol. Journal*, T. XXV, p. 103. *Photogr. fr.*, *The British Museum*, Prehist. series, pl. XXVI.

⁶ A. DUMONT, *Rev. Archéol.*, 1867, N. S., t. XVII, p. 358.

⁷ F. LENORMANT, *Les Premières Civilisations*, P. Maisonneuve, 1874, in-12, p. 171.

⁸ F. LENORMANT, art. *Boëyles*, p. 647.

⁹ Cicéron fait des reproches à Trebatius d'avoir adopté les principes d'Epicure et il lui dit : « Quomodô autem tibi placebit Jovem-Lapidem jurare, cum scias Jovem iratum esse nemini posse ». *Epistol. famil.*, lib. VII, lit. XII; cf. également Aul. Gell. *Noct. Attic.*, lib. I, cap. XXI. Polyb. *Hist.*, lib. III. Plut. *Vit. Sylla*, cf. : *Acad. des Inscriptions*, IV, p. 7 et 8.

quelquefois selon Tite-Live, ils en frappaient une victime au milieu du front, et la formule dont ils se servaient était conçue en ces termes : « Si je viole ma foi, que Jupiter me frappe comme je vais frapper cette victime ; et qu'il me frappe avec d'autant plus de force que son pouvoir est au-dessus de celui des hommes¹ ». L'Empereur Auguste n'eut pas recueilli dans son Musée de Capri des fragments de pierre polie, s'il ne les eut considérés comme des talismans ou des pierres d'origine divine².

Cette croyance a été véritablement universelle chez les peuples modernes et dans un grand nombre de langues, les haches ces autres instruments de pierre « sont désignées par des expressions synonymes du français populaire *pierres de foudre*, *pierres de tonnerre* : anglais, *thunderstone* ; allemand *Donnerkeil*³ ; hollandais *Donderbeitels* ; danois *tordensteen* ; norvégien *tonderkeile* ; suédois *thorsviggas* ; portugais *corisco* ; rousillonnais *pedrus de lamp* ; espagnol *pedras de rayo*. On trouve des expressions analogues en Hongrie (foudre plate, foudre enchaînée, flèche de Dieu⁴), en Russie (flèche de tonnerre⁵), en Finlande et en Sibérie⁶ ; en Turquie (*ilderim-tachi*, pierre de foudre⁷) ; au Japon⁸ ; en Chine⁹ ; au Tonkin¹⁰ ; à Java (dents de la foudre¹¹) en Birmanie, dans l'Assam, à Malacca, aux Célèbes¹² ; dans l'Afrique occidentale¹³, au Congo (pierre de l'éclair¹⁴) à Madagascar¹⁵ »¹⁶.

Les Italiens font encore des talismans de ces anciennes hachettes à serments et les nomment des flèches de foudre (saette o fulmini) ou des pierres de foudre (pietre del fulmini). Le professeur G. Bellucci en a réuni un certain nombre dans sa collection d'amulettes¹⁷. On en connaît quelques-unes qui ont été gravées pour accroître leur puissance talismanique¹⁸.

¹ TITE-LIVE, Lib. I, déc. III.

² S. REINACH, *Le Musée de l'Empereur Auguste* dans *Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres*, 14 décembre 1888.

³ Tout récemment encore, dans le toit d'un couvent de Bonn en Prusse Rhénane, il y avait une hache polie servant de paratonnerre : cf. *Bonner Jahrb.*, T. LXXVIII, p. 225. A Cracovie pour adoucir les douleurs de l'enfantement on met sur les genoux de la patiente la vraie *pointe de flèche* du tonnerre, c'est à dire un silex taillé. *Revue des Trad. pop.*, 1891, T. II, p. 36.

⁴ Cf. : *Congrès de Paris*, p. 327 ; *Congrès de Pesth*, p. 9.

⁵ *Rev. Arch.*, 1878, II, p. 257.

⁶ CARTAILHAC, *op. infr. laud.*, p. 10.

⁷ *Rev. Arch.*, 1877, II, p. 163.

⁸ *Matériaux*, T. VI, p. 542.

⁹ *Assoc. Française*, 1878, p. 835 ; *Congrès de Norwich*, p. 263.

¹⁰ *Journal des Débats*, 6 janvier 1889.

¹¹ *Congrès de Bruxelles*, p. 358.

¹² *Matériaux*, T. XXII, p. 35 ; *Proceedings Ethnogr. Soc.*, 1870, p. 62 ; EVANS, *Age de la pierre*, trad. fr., p. 61 ; *Verh.*, *Berl. Ges.*, 1870, p. 116.

¹³ *Congrès de Norwich*, p. 14.

¹⁴ *Zeitschrift für Ethnol.*, 1870, p. 340.

¹⁵ CARTAILHAC, *op. laud.*, p. 15. Sur les superstitions attachées aux haches polies, cf. CARTAILHAC, *L'âge de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires*, Paris, 1877 ; EVANS, *Age de la pierre*, trad. fr., p. 58 et suiv. ; LONGPÉRIER, *Le Culte de la Hache*, mémoire présenté au *Congrès de Paris*, p. 37 et suiv. ; BASTIAN, *Der Steinkultus in der Ethnographie* dans *Archiv. für Anthropol.*, III, I (Matériaux, T. V, p. 407 ; T. VI, p. 153).

¹⁶ S. REINACH, *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de St Germain en Laye*, Paris, Firmin-Didot, s. d. in-8, T. I, p. 79.

¹⁷ G. BELLUCCI, *Un capitolo di Psicologia Popolare : Gli Amuletti*, Perugia 1908, in-12, p. 14, fig. 5 et 6 et G. BELLUCCI, *Il Feticismo primitivo in Italia*, Perugia 1907, in-12, p. 30, fig. 8 ; p. 72-76, fig. 39-40 et 41. Les Italiens appellent encore parfois les haches préhistoriques des pierres de grêle. G. BELLUCCI, *Gli Amuletti*, p. 15, fig. 7.

¹⁸ *Note ovvero memorie del museo di Lodovico Nascardo in Padova*, 1456, p. 144.

Les silex éclatés ou taillés passent encore en Italie pour être produits par la foudre et sont constamment employés comme amulettes ou talismans ; on les porte sur soi et on en a souvent trouvé qui avaient été intentionnellement placés dans les fondations. Les têtes de flèches préservent, dit-on, des coups de foudre ; une vieille campagnarde de l'Ombrie (à St Apollinare près Marsciano) avait suspendu à la tête de son lit, parmi les images des saints, une tête de flèche enfermée dans une sorte de vœu en forme de cœur ; pendant les orages, on allumait des chandelles et on priait devant cet objet¹ ; en Toscane un grand racloir était aussi suspendu à la tête d'un lit parmi des images de saints². A Aquila, une tête de flèche enchassée dans une élégante monture en argent était attachée au bout d'un chapelet³. M. Bellucci en a recueilli beaucoup d'autres⁴. Le silex taillé passait assez logiquement pour le produit du tonnerre, ne renferme-t-il pas du feu et ne suffit-il pas de le frapper avec un corps dur pour l'en faire jaillir ? — Une hachette en néphrite autrefois conservée à la bibliothèque de Nancy, mais aujourd'hui déposée au musée, était accompagnée de l'inscription suivante :

« Pierre néphrétique qui a été donnée avec une pareille à Monseigneur le Prince François de Lorraine évêque de Verdun, par Monsieur de Marcheville, ambassadeur pour le Roy de France à Constantinople auprès du grand Seigneur, à son retour de Constantinople ; laquelle, portée au bras ou sur les reins a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle comme l'expérience le fait voir journellement⁵. »

Il y a quelque trente ans dans la Haute-Bretagne on récitait encore la formule suivante pendant l'orage :

« Pierre, Pierre,
garde moi du tonnerre »

ou cette autre :

Sainte Barbe, Sainte Fleur
A la Croix de mon Sauveur
Partout où l'honneur ira
Sainte Barbe vous gardera
Par la vertu de *cette pierre*
Que je sois préservé du tonnerre.

Ces invocations devaient être prononcées en tenant à la main un fragment de pierre préhistorique : hache, flèche ou couteau⁶.

Au pays Guérandais, M. Blanchard a recueilli plusieurs haches provenant de la démolition de vieilles maisons où elles avaient été placées, déposées avec intention⁷. On retrouve le même usage dans le Morbihan⁸ et en Auvergne⁹.

Les paysans des Landes de la Gironde et du Vivarais placent des haches en

¹ G. BELLUCCI, *La Grandine nell' Umbria*, Perugia, 1903, in-12, p. 35, fig. 2.

² G. BELLUCCI, *Il Feticismo*, p. 20, fig. 4.

³ G. BELLUCCI, *Il Feticismo*, p. 18, fig. 2.

⁴ G. BELLUCCI, *Il Feticismo*, p. 16-22, fig. 1 et 5 ; p. 44-45, fig. 24-25 ; p. 79-87, fig. 42, 43, 44, 45 et 47.

⁵ P. SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions de la Haute Bretagne*, II, p. 350.

⁶ P. SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions de la Haute Bretagne*, II, p. 350.

⁷ G. BLANCHARD, *De quelques usages anciens conservés au pays Guérandais*, Nantes, 1879, gd. in-8, p. 19.

⁸ M. PARENTEAU, *Catalogue du musée archéologique de Nantes*, 1869, in-12, p. 1.

⁹ BIELAWSKI, *Le Plateau de l'Auvergne*, p. 206.

Pierre polie sous le seuil de leurs bergeries, surtout quand elles sont couvertes en chaume pour les garantir de la foudre¹; dans le Lauragais on les met dans quelques trous de la muraille.... dans le Tarn les haches suspendues à l'intérieur des étables garantissent les moutons des maladies; ailleurs on les met dans la crèche, au dessous ou à proximité du bétail.... Il y a une cinquantaine d'années, des fermières des environs de Dinan plaçaient dans le nid des poules couveuses, des haches de pierre vraisemblablement destinées à préserver les œufs des effets de l'orage². A Roye, dans la Somme, en abattant de vieux pommiers on a trouvé des haches de pierre que les gens devaient avoir mises dessous pour les préserver du tonnerre³. A Felny-Arquennes (Ardenne) les paysans nomment les haches préhistoriques, pierres de tonnerre⁴. Elles reçoivent la même dénomination à Semur, dans la Côte d'Or⁵.

En Bresse, les indigènes autant que possible enterraient une pierre de tonnerre (hache en pierre polie) dans les fondations d'une maison nouvelle⁶.

Mercati († 1593) est le premier à déclarer que les haches polies ne sont point des céraunies ou des pierres de foudre⁷. Sir W. Dugdale⁸, Plott⁹, Tenzelius¹⁰ au XVII^e s. suivent son opinion. Au XVIII^e nombre de savants abondent dans le même sens. Helwing publie une bonne dissertation sur l'usage des armes de pierre¹¹. De Jussieu donne une note importante à ce sujet dans les Mém. de l'Académie des Sciences¹². Mahudel rédige tout un long mémoire, en 1734, pour réfuter la vieille opinion qui voyait dans les celtes des pierres tombées avec la foudre¹³. Lyttelton donne à son tour une note au recueil *Archæologia* en 1766¹⁴.

L'histoire suivante montre combien était universelle la croyance à l'origine céleste des haches préhistoriques.

Une tradition de la Nouvelle-Zélande rapportait qu'une hache de pierre avait

¹ A Dax on appelle les haches polies « Peyres de prigle, pierre du tonnerre » et la flèche en silex « Peyres de tounne, pierre du tonnerre ». *Revue des Trad. popul.*, V, 245.

² P. SÉBILLOT, *Le Paganisme contemporain chez les peuples Celto-latins*, P., 1908, in-12, p. 222-224.

³ P. SÉBILLOT, *Le Paganisme contemporain chez les peuples Celto-latins*, p. 250.

⁴ *Revue des Trad. Pop.*, VIII, 249.

⁵ *Revue des Trad. Pop.*, IX, 394. A. Bertrand signale cette superstition de la hache talismanique surtout en Armorique, dans le Morvan, dans l'Arèche, l'Aveyron et les Cévennes. A. BRATRAND, *La Religion des Gautois*, P., Leroux, 1897, gr. in-8, p. 44-45.

⁶ JARIN, *Mythologie de la Bresse dans Société de Géog. de l'Ain.*, T. I, fasc. III, 1885, p. 460. Voir un exemple topique dans H. COKOT, *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans*, Dijon, Darantière, 1889, in-12, et aussi un autre cas dans SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, P., Guilleminot, 1904, I, 70 et 90.

⁷ MERCATI, *Metallotica*, Rome, 1717, passage reproduit dans les *Matériaux*, T. X, p. 49 et suiv. surtout p. 54.

⁸ SIR W. DUGDALE, *The antiquities of Warwickshire*, 1656.

⁹ PLOTT, *History of Staffordshire*, 1686.

¹⁰ TENZELIUS, *Monatliche Unterredungen*, année 1690, p. 894-899; année 1695, p. 955; année 1696, p. 655; cf. *Matériaux*, T. X, p. 299.

¹¹ HELWING, *Lithographia Angerburgica*, Regiomonti, 1717, cf. : *Matériaux*, T. X, p. 297 et S. REINACH, *Antiquités nationales*, Paris, Didot, in-8, I, 79.

¹² DE JUSSIEU, *De l'Origine et des Usages de la pierre de Foudre* dans *Hist. de l'Acad. des Sciences*, année 1723, P., 1725, in-4, 2^e part., p. 6-9.

¹³ MAHUDEL, *Sur les prétendues pierres de Foudre* dans *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 1740, T. XII, p. 163-168. Les 6 planches qui accompagnent ce résumé représentent toute une série de haches, massues, fers de lance, considérés comme des pierres de foudre.

¹⁴ LYTTELTON, *Archæologia*, T. I, (1766), p. 118 et pl. VIII.

été ensevelie quelque part par l'un des ancêtres des Mahoris ; mais personne ne l'avait jamais vue. « Or il arriva que vingt indigènes (appartenant à la tribu des Ngarauru) allèrent un jour dans la forêt (de Wactotara) cueillir des champignons pour les vendre..... Une jeune mariée faisait partie de cette compagnie, elle se nommait *Tomairangi* (la rosée du Ciel), mais, n'appartenant pas à ce district, elle ne connaissait pas les endroits sacrés (tapu) parce qu'elle était des Ngaitahu (une tribu de l'île méridionale), toutefois son père était de la tribu des Ngarauru.

Cette jeune femme s'écarta de la compagnie cherchant çà et là des champignons ; et tout à coup elle trouva un arbre sous lequel il y en avait, elle plaça la main dessus et immédiatement elle vit un éclat de lumière ; le suivant des yeux, elle aperçut la hache au pied d'un arbre (le *Pulcatea*) ; elle poussa un cri d'effroi, et s'enfuit ; son mari entendit les cris qu'elle poussait en se sauvant ; à l'instant même, la foudre gronda, l'éclair était terriblement vif et la grêle éclatait ce qui la mit presque hors d'elle.

Un vieux prêtre, nommé *Ti Rangī*, *Whakairiona*, sachant la cause de sa terreur se mit à chanter une incantation et de suite la violence de l'orage diminua. Alors toute la compagnie s'en alla dans un lieu plus découvert et le vieux prêtre demanda lequel d'entre eux avait été à *Tieké* ; sur quoi la jeune femme demanda : « où est *Tieké* ? » le vieux lui répliqua qu'il était situé au-delà de *Waione*, où la route bifurque. *Tomairangi* répondit : « J'y ai été, mais je ne savais pas que c'était un endroit sacré ; je voyais quelque chose qui me paraissait une ombre et j'avais grand peur. »

Puis toute la compagnie alla s'assurer de ce que c'était, et on constata que c'était véritablement le *Ti Anhiorangi*, la hache sacrée perdue depuis si longtemps.

Après que *Ti Rangī* eut chanté encore une fois des incantations devant la hache, chaque personne la toucha, en poussant des gémissements, et puis tout le monde se dirigea vers le camp, emportant la hache avec eux. Toute la tribu savait fort bien que la hache devait être dans ces parages, car notre ancêtre *Rangitaupea* avait confié ce secret à ses enfants en leur disant ces paroles : « *Ti Anhiorangi* est à *Tieké* sur la plaine, tout près de la grotte des morts. » Jusqu'à présent cet endroit n'a pas été visité étant resté entièrement sacré jusqu'à ce jour-ci (le 10 décembre 1887.)

Alors s'assemblèrent tous les Ngarauru et quelques-uns des *Whanganai* et des *Ngatiapa*, au nombre de cent personnes, et le jour suivant à l'aube, on attacha la hache sacrée à un arbre afin que tout le monde pût la voir.

Les prêtres — *Kapua Tantaki* et *Verahiko Taipahi*, en tête de la procession, récitèrent des charmes et des incantations. Chaque personne avait une branche de feuillage à la main comme offrande à *Ti Anhiorangi*. A peine arrivés à l'endroit, ils entendirent des coups successifs de tonnerre et de temps en temps, des éclairs entr'ouvraient les nuages ; bientôt survint un brouillard épais, il semblait que ce fut la nuit. Les *Tohunga* (prêtres) arrêtaient le tonnerre et dispersèrent les ténèbres par leurs incantations.

Le jour reparut, le peuple offrit ses branches de feuillages, des nattes et puis on fit des lamentations et on chanta les anciens cantiques dans lesquels leurs aïeux avaient parlé de la hache¹.

Le journal Maori auquel ce récit est emprunté décrit ensuite cette hache qui paraît être un très grand et très beau celte de pierre. Il donne aussi la série de ses

¹ *Korimako*, décembre 1887 (en langue Maori) cité par *Revue des Trad. Popul.*, 1895, 658-660.

gardiens successifs remontant jusqu'à Turi, le premier chef maori qui lui la tenait directement du dieu Tane.

La coïncidence de la découverte de cette hache et de la chute de la foudre devait naturellement porter les indigènes à croire qu'il s'agissait bien là, en effet, de la hache sacrée dont parlait la tradition maori.

Cette singulière coïncidence n'a pas dû être unique. On peut du moins, en rapporter encore une autre non moins étrange.

Pendant un fort orage mêlé d'éclairs et de tonnerre, un fermier de l'île de Serk (l'une des îles du groupe de Guernesey) vit le tonnerre tomber sur l'épaule d'une de ses vaches qui broutait dans un champ devant la maison. La mort avait été instantanée et la vache s'était trouvée à genoux toute roide. Le fermier se met à creuser autour de cet endroit dans le but de trouver la pierre à foudre qui l'avait tuée. Hasard singulier ! il trouva une petite hache en serpentine tout près de la tête de la bête foudroyée. On essaya vainement de le désabuser et de lui persuader que ce n'était point là une pierre de foudre¹.

6° Les idoles tombées du ciel. — *Xoana, Palladia, statues διοπετής*. — Les premiers simulacres taillés : (*Xoana*) qui succédèrent aux pierres plus ou moins informes vénérées dans les sanctuaires bénéficièrent des légendes relatives aux bêtes. On les déclara tombés du ciel et on les appelait pour cette raison *διοπετής* ou *διπετής*².

Cet honneur fut tout particulièrement attribué aux premiers *Palladia* anthropomorphiques. On vit en eux les images d'une vierge sortie toute armée du faite du ciel entr'ouvert, brandissant un bouclier étincelant et poussant un cri de guerre. La conception anthropomorphique du ciel lui-même donna naissance au mythe d'Athènes sortie de la tête de Zeus, près de la source Triton³. Ce dernier mythe renforçait encore la tradition de l'origine céleste des *Palladia*.

Parmi les *Xoana* tombés du ciel il faut citer tout d'abord l'Athéné consacrée dans l'Acropole de la capitale de la Grèce⁴.

« Athènes étant presque toujours la ville victorieuse et conquérante, Athéné fut regardée comme la plus puissante patronne des armées ; elle fut la déesse par dessus tout redoutable, celle qui détruisait les villes ennemies de ses peuples favoris, celle qui inspirait la cruauté et la vénération à ceux qui la contemplaient, noble fille de Zeus, dont son père avait un légitime orgueil. De là, l'extrême importance attachée à la possession de son image, le *palladium* ; car, dans les croyances superstitieuses de ces premiers âges, posséder le simulacre d'un dieu, c'était être assuré de sa protection. Le dieu résidait là où il y avait son idole. Le *palladium* devint de la sorte un véritable charme, un fétiche, un objet magique et l'histoire de ses migrations nous donne dès lors celui de son culte, puisque la déesse suivait son image, et que la foi extrême qu'on avait dans la vertu de celle-ci, faisait instituer son culte là où elle était apportée⁵ ».

Le *palladium* n'était point tombé du ciel à Athènes même, mais à Ilios. Ilios le trouva devant sa tente après avoir imploré de Zeus un signe favorable pour

¹ *Revue des Trad. popul.*, 1895, X, 660.

² EURIP, *Iphig. Taur.*, V, 977.

³ *Daremberg et Saglio*, V° *Minerva*, p. 1912.

⁴ PAUSANIAS, *Attique*, Ch. XXVI in fine trad. Gedoyn, in-4, I, 83-84.

⁵ A. MAURY, *Les Religions de la Grèce antique*, I, 429-430, cf. : FONTENU, *Rec. Acad. Ins. et B. L.*, T. V, p. 26 ; DE LAPORTE DU THÉIL, *Rec. Acad. Ins. et B. L.*, T. XXXIX, p. 238 ; CREUZER, *Relig. de l'Antiq.*, T. II, p. II, p. 733-736 ; GERHARD, *Minerven Idole*, p. 10 et seq.

fonder la ville qu'il appela de son nom¹. Suivant la tradition athénienne fondée pour justifier la prétention d'Athènes, c'était Démophon, fils de Thésée, qui à l'aide d'un stratagème, s'était emparé de l'idole d'Ilion au profit de sa patrie².

Mais nombreuses étaient les villes qui prétendaient posséder le *palladium* troyen. Argos possédait un Xoana de Pallas³.

À Phalène on cherchait à identifier le palladium local, très probablement beaucoup plus ancien que celui d'Ilion avec ce palladium par excellence⁴.

La tradition latine prétendait que la statue emportée par les Grecs n'était que la réplique exposée dans une partie ouverte au public. Pour le palladium véritable enfermé dans l'Adyton du temple, il y serait resté jusqu'à la destruction d'Ilion..... C'est seulement alors qu'Enée l'emporta en Italie⁵.

Autant qu'on en peut juger d'après les données actuelles, il y avait durant l'empire et peut-être dans les derniers temps de la République une image de Pallas placée dans le temple de Vesta et qui passait pour la Pallas troyenne⁶. Lavinium (Latium), Siris (Lucanie), Luceria (Apulie) disputaient à Rome cette prétention⁷.

Dans le catholicisme de nombreuses Notre-Dame passent pour être venues des cieux.

Quelques-unes ont été apportées par les anges, d'autres déléguées par la Vierge Marie afin d'étendre et de promouvoir son culte. La Vierge noire d'Atocha conservée à un quart de lieue de Madrid fut apportée d'Antioche par un saint personnage à qui un ange l'avait remise⁸. L'image de N. D. de Liesse fut envoyée par la Vierge aux frères de la maison d'Eppe prisonnier du Soudan d'Egypte⁹. Lorsque Saint Robert de-la-Celle fonda l'abbaye de Molême, au diocèse de Langres, il lui vint du ciel une Notre Dame qu'il mit dans son église¹⁰.

En général les Notre Dame chrétiennes apparaissent plus volontiers dans les campagnes ou dans les bois. Notre Dame de Savone descendit du ciel dans une lumière, sur le bord d'un ruisseau, le 18 mars de l'année 1536¹¹. Notre Dame de Héas descendue des cieux vint s'établir sur le caillou de la Raillé énorme bloc de granit où elle demeura jusqu'à ce qu'on l'eut logée dans son petit sanctuaire¹². La Vierge d'Astorga descendit dans un nuage lumineux dans le milieu d'un champ où le gardien des pourceaux du monastère venait à l'habitude. Ce dernier put la voir arriver dans ce char étrange, bien plus elle lui remit une longue croix qu'elle tenait à la main et le chargea de la porter à l'évêque. Celui-ci revint avec son clergé et la

¹ APPOLODORÉ, III, 143, Schol. ad Lycoph., V, 363; Dictys. Cret. ap. Septim, V, 5.

² CHAVANNES, *De Palladii raptu*, 1891.

³ CALLIMACH, *Lavacrium Palladii*; PAUSANIAS, II, 24, 2.

⁴ PAUSANIAS, I, 28, 6-8.

⁵ ROSCHER, *Lexikon der Myth.*, art. *Palladion*.

⁶ MARQUARDT, *Le Culte chez les Romains*, I, 299, note 4.

⁷ STRABON, VI, p. 264. LUCAIN, IX, 994.

⁸ *Délices de l'Espagne*, T. I. Si l'on doit tenir pour des images d'origine céleste celles qui ont été faites par quelque ouvrier de l'au-delà, il faudrait mettre au nombre de nos Palladia chrétiennes : N. D. de Almudena (Madrid); N. D. de la Peur (Nazareth); N. D. de Damas (Damas), toutes trois sculptées par les anges et enfin N. D. d'Edesse peinte de la main de Dieu même.

⁹ VILLETTE, *Histoire miraculeuse de N. D. de Liesse*, Reims, 1728. R. P. FR. PLACET. *La Superstition du temps reconnue aux Talismans*, P., Alliot, 1667, in-12, p. 112.

¹⁰ SURIUS, *In Vita S. Roberti*, 20 aprilis.

¹¹ COLLIN DE PLANCY, *Légendes des Saintes Images*, P. Plon, in-8°, p. 240-241.

¹² DUSAULX, *Voyage à Barrèges*, Ch. XV.

transporta processionnellement dans le couvent de Sainte Jeanne où elle est encore¹.

On a souvent trouvé des statuette de la Vierge dans des arbres où elles avaient été placées puis oubliées et parfois même recouvertes par la sève et l'écorce. Ces images furent considérées naturellement comme tombées du ciel.

Notre Dame du chêne près Bar-sur-Seine fut dit-on apportée du ciel par les anges et trouvée dans un chêne par des bergers². Quelquefois la chute de la foudre vient corroborer cette opinion : Au commencement de l'été 1817, un chêne énorme fut frappé de la foudre dans un bois qui tient au village de Bruai, à quelque distance de Valenciennes.

Peu de jours après, trois paysans, qui sortaient d'une mine à charbon passèrent près de cet arbre et en examinant le tronc et les branches fracassées ils aperçurent à l'extrémité une espèce de petite figure en bois. Ils coururent au village en criant : « Miracle ! C'est Notre Dame des Sept Douleurs qui est descendue sur un arbre avec un coup de tonnerre ; telle fut la clameur générale³. » Un pèlerinage s'organisa qui amena bientôt des foules ; mais l'administration des forêts ayant fait couper le chêne, en raison des dégâts causés au bois par cette affluence de gens, le culte s'arrêta.

« Vers l'an 507 Théodechilde (petite-fille de Clovis) était à Montsélis appelé autrement Château-Vieux, qui lui appartenait avec ses dépendances. Par une nuit sombre, elle aperçut dans la forêt, sur l'emplacement de laquelle la ville de Mauriac a été bâtie depuis, une lumière extraordinaire. Etonnée de cette clarté qui se reproduisit encore l'année suivante, elle voulut savoir quelle en était la cause et se rendit sur les lieux, où elle aperçut, à sa grande surprise, une statue en bois très noir et très brillant, qu'éclairait et faisait resplendir la lumière qui avait attiré de loin l'attention de la princesse. C'était l'image de la Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras, et, *quoique noire, elle était belle*. C'était plus qu'un chef d'œuvre de l'art et il fut facile à Théodechilde de reconnaître que ce n'était pas là un ouvrage de main d'homme. La princesse ne se demanda pas longtemps qui avait mis là cette statue et qui l'avait illuminée d'une si splendide lumière ; elle jugea avec raison que l'une et l'autre ne pouvaient venir que du ciel, et elle fit bâtir, sur le lieu même, une chapelle et y plaça la statue⁴. »

Les légendes qui s'attachent aux pierres de foudre ont été universelles ; outre les exemples que j'en ai donnés on peut ajouter un curieux récit brésilien. Un vieux chasseur ayant montré à un indien deux celtes de pierre, celui-ci lui dit : « ce sont des pierres enchantées qui naissent de l'éclair, *pedras de cornisco*, et s'enfoncent profondément dans le sol lorsque tombe la foudre. Mais comme elles sont animées, elles remontent tous les ans d'une brasse et c'est grâce à ce mouvement du fond vers la surface qu'on les trouve à fleur de terre, après six années révolues. Ce n'est qu'en arrivant ainsi à la lumière qu'elles perdent à la fois leur vie et leur malignité. Et le vieil indien se défiait de ces deux pierres encore engagées dans la terre du fossé d'où on les avait fait ressortir. M. Wagner qui les accompagnait s'exposait en s'en emparant à de graves dangers. On a vu de ces pierres qui n'étaient pas tout à fait mortes s'animer tout d'un coup, par un de ces violents orages des Tropiques

¹ *La Santa imagen de santa Maria de la Cruz*, Astorga, 1780.

² *Anecdotes du XIX^e siècle*, T. II, p. 44.

³ *Anecdotes du XIX^e siècle*, T. II, p. 41.

⁴ A. DE PERROIS, *Mois de Marie des Pèlerinages*, P., Palmé, 1873, in-12, p. 231.

et se lancer à travers les maisons, perforant planchers et cloisons et ne respectant ni les animaux ni les hommes mêmes¹ ».

Faut-il voir dans ces innombrables superstitions, légendes et traditions parallèles le résultat d'une dissémination ayant son point de départ dans un foyer unique ou dans deux ou trois foyers ? Je ne le pense point : la variété même de ces récits, le côté expérimental qui se trouve parfois à leur base inclinent à croire qu'il s'agit d'une explication qui devait venir naturellement à l'esprit d'un homme d'une certaine culture. Dans ce cas particulier je n'hésite pas à me ranger du côté de M. Lang.

Pour les Palladia antiques et les Notre Dame chrétiennes découvertes sur le sol et censées venues du ciel, il ne me paraît pas douteux qu'en principe la légende de leur origine céleste n'est qu'un plagiat de la légende relative aux pierres de foudre. Le plagiat littéraire ne vient qu'en seconde ligne.

Quant à la vertu talismanique de toutes ces pierres tombées des cieus avec la foudre, l'éclair ou le météore il semble certain qu'il s'agit là presque toujours d'une force impersonnelle et de conception dynamiste. La hache brésilienne qui continue d'être animée six ans après sa chute n'est pas douée d'une âme, mais d'une force empruntée à l'éclair, de même que la vertu protectrice de l'aérolithe est empruntée au dieu qui l'a projetée, de même encore que la vertu des statues de fabrication céleste leur vient surtout d'avoir été travaillées par des doigts divins et par suite chargées d'une force divine.

Nous avons là une série d'exemples des plus caractérisés de dualisme dynamiste qu'on ne saurait trop soigneusement distinguer soit de l'animisme primitif, sorte de monadisme confus et indistinct, soit du dualisme animiste qui prête aux choses insensibles une âme distincte et analogue à l'esprit de l'homme. Ces talismans célestes ne sont que des véhicules, des récipients du *mana* céleste² auquel ils doivent tout leur pouvoir protecteur.

Ce dynamisme mystique est la première ébauche des conceptions qui aboutissent d'autre part au concept du dynamisme scientifique, sans lequel d'ailleurs on n'eût même jamais ébauché les vastes hypothèses énergétiques qui sont l'un des leviers les plus puissants de la science et de l'esprit modernes.



¹ E. T. HAMY, *Deux pierres d'Eclair (Pedras de Corisco) de l'Etat de Minas Geraes Brésil* dans *Rev. des Trad. Popul.*, T. XX, 1905, p. 138-140.

² « Le mana est un pouvoir invisible, impondérable, d'essence non physique, mais se manifestant physiquement ; c'est la cause des phénomènes non ordinaires ; (l'objet ou la personne) qui l'acquiert contrôle et dirige les forces de la nature ». A. VAN GENNEP, *Religions, Mœurs et Légendes*, P., 1908, in-12, p. 43.

REVUE D'HISTOIRE DES
DOCTRINES ECONOMIQUES
ET SOCIALES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. DESCHAMPS

et

A. DUBOIS

Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université de Paris.

Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université de Poitiers.

Secrétaire de Rédaction :

Edgard Depitre, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Lille.

Secrétaire adjoint : H. Vouters, Docteur en Droit.

Internationale. Trimestrielle. — Première année 1908.

L'histoire joue un rôle sans cesse grandissant, elle est devenue une discipline indispensable dans les sciences sociales.

L'évolution des faits et l'évolution des idées constituent le double objet de ses recherches. On ne saurait sans doute établir une séparation complète entre l'une et l'autre ; mais la nécessité d'une division du travail poussée toujours plus loin à mesure que la science progresse, oblige l'historien à consacrer à l'une d'elles ses efforts à peu près exclusifs, à se cantonner sur l'un des deux domaines, en se servant de la connaissance de l'autre comme d'une science auxiliaire. L'histoire de la pensée humaine, distinguée mais non isolée absolument de l'histoire des institutions et des faits, forme ainsi l'une des grandes branches de l'histoire de l'évolution sociale.

On ne nous en voudra pas d'affirmer que, dans cette branche, l'histoire des doctrines économiques et sociales constitue la ramification la moins développée, bien moins avancée que l'histoire du droit, que l'histoire de la philosophie, que l'histoire de l'art. Elle est, en outre, en France, qui pourtant vit naître la science économique avec les Physiocrates et qui, au XVIII^e siècle, fut si féconde en économistes et en réformateurs sociaux, moins avancée qu'en Italie et en Allemagne.

Depuis quelques années cependant, bon nombre d'ouvriers se sont mis à défricher ce champ immense ; monographies et ouvrages d'un caractère plus général commencent à s'accumuler. L'histoire des Doctrines économiques qui dans les Facultés de Droit françaises fait l'objet d'un Cours spécial, y a suscité un certain nombre de Thèses de Doctorat politique et économique dont quelques-unes sont tout à fait remarquables ; elle paraît aussi attirer de plus en plus les candidats au Doctorat es-lettres et la aussi nous pourrions citer plusieurs travaux de haute valeur.

Mais il reste encore une étendue de terres vierges à fouiller, qui réservent bien des surprises aux pionniers. Il est peu d'ouvrages scientifiques aussi utiles et aussi passionnantes à entreprendre que celle-ci ; si elle se développe avec lenteur, c'est sans doute qu'elle se heurte à des obstacles qu'il serait urgent d'aplanir. Il n'existe jusqu'à présent aucun organe spécial pour stimuler, faciliter et grouper ses efforts.

Ce sont ces considérations qui nous ont amené à créer la *Revue d'histoire des Doctrines Economiques et Sociales*. Articles originaux, réimpression de textes et notamment de passages extraits d'ouvrages qui, pour des raisons diverses, ne peuvent être intégralement reproduites en volumes indépendants, publication de manuscrits inédits d'auteurs appartenant à l'histoire, bibliographie et comptes-rendus bibliographiques de travaux rentrant dans notre cadre, voilà approximativement quel sera le contenu de ce nouveau périodique.

Il accueillera les articles relatifs à l'histoire de tout ce qui est science économique, théorie de politique économique, doctrine d'art économique-social, et même ceux, pourvu qu'ils aient un caractère nettement historique, décrivant ou exposant, en tant qu'elles viennent ou commandent sur ces terres fécondes d'économie, des institutions économiques, politiques ou juridiques, ou des théories de morale religieuse ou de morale indépendante.

La Revue publiera dans leur langue originaires les articles et les textes écrits en français, en anglais, en allemand et en italien.

N° 1 : F. Bauer, professeur à l'université de Bâle : L'article « Hommes » de Quésnay ; M. Somogyi, professeur à l'université de Budapest : Un réformateur social hongrois de la première moitié du XIX^e s. ; Le Baron Dercsenyi. — Analyses : Schatz et Callemer : Le mercantilisme libéral à la fin du XVIII^e s. (A. Deschamps) ; A. Girault, Principes de colonisation (A. Dubois) ; E. Levasseur, Questions ouvrières sous la 3^e République (E. Depitre) ; Büchler, Thunen und seine nationalökonomischen Hauptlehren (H. Vouters) ; Mueller, Die Klassenkampftheorie und das Nationalitätsprinzip der Konsumgenossenschaftswegung (H. Vouters) ; Schatz, L'individualisme économique et social (A. Dubois). — Bibliographie.

N° 2 : Quésnay, Article « Impôts » édité par G. Schelle ; E. Depitre, Note sur les œuvres économiques de Cournot. — Analyses : North, Discourses upon trade (A. Schatz) ; Aulard, Taine, historien de la Révolution française (E. Depitre) ; Charbonnaud, Les idées économiques de Voltaire (L. Brocard) ; Equilée, la doctrine sociologique (G. L. Duprat) ; Bernstein, Geschichte der Berliner Arbeiterbewegung (E. Depitre) ; Héchaux, Les écoles économiques du XIX^e siècle (A. Deschamps) ; Prud'hommeaux, l'ariane et son fondateur Etienne Cabet (A. Dubois) ; Figgis, Studies in political thought (A. Testaud) ; Tunberg et Herlitz, Svenska social litteratur, 1882-1907 (D. Warnotte). — Notices bibliographiques : O. Karmin, E. Depitre. — Revue des Revues belges (D. Warnotte). — Bibliographie.

N° 3 : A. Dubois, professeur à l'Université de Poitiers : L'évolution de la notion de droit naturel antérieurement aux physiocrates ; J. Lescur, La conception de la propriété chez Aristote. — Analyses : Wygodzinsky, Wandlungen der deutschen Volkswirtschaft im 18. Jahrhundert (P. Bolesnaded) ; Bauer, Essai sur les Révolutions (J. Langorrette) ; Mensch, Jean-Jacques Rousseau, der Philosoph der Naturrechts ; Mauvier, Vie économique et vie religieuse ; La division du travail (W. Guaid) ; Caird, Philosophie sociale et religion d'Auguste Comte (L. Brocard) ; Beer, British Colonial policy, 1754-1765 (A. Girault) ; Sainsbury et Foster, A Calendar of the Court Minutes etc. of the East India Company (1698-1699) (A. G.) ; Drews, Platon und der Untergang der antiken Weltanschauung (E. Rehler) ; Fischer, Marx'sche Werttheorie ; Untermann, Marxian economics ; Bermann, Weltanschauung des Marxismus (H. Vouters). — Revue des Périodiques belges (D. Warnotte). — Bibliographie.

N° 4 : E. Levasseur, Administrateur du Collège de France : Law et son système jugés par un contemporain ; René Gonnard, professeur à la Faculté de droit, Lyon : Les doctrines de la population au XVIII^e siècle ; Isaac de Bacalan, Observations faites par M. de Bacalan, Intendant du Commerce dans son voyage en Picardie, Artois, Haynaut et Flandre, l'an 1768. (Introduction et notes par A. Dubois.) — Analyses : André Liesse, Portraits de Financiers (Aug. Deschamps) ; Camille Trepard, L'Agar scripturarius (J. Lescur) ; Ernest Scillière, Le mal romantique. — Essai sur l'impérialisme irrationnel. — Eugen Kretzer, Imperialismus und Romantik. Kritische Studie über E. Scillière « Philosophie des Imperialismus ». — Joseph Merlant ; Frank H. Hankins, Adolphe Quetelet as Statistician (H. Vouters) ; Karl Hoffmeister, Die soziale Lehre und soziale Ethik der Altgermanischen Göttersage (H. V.) ; Talamo Salvatore, Il concetto della schiavitù da Aristotele ai dottori scolastici (G. L. Duprat) ; Paul Pic, Traité élémentaire de législation industrielle. Les lois ouvrières. — Annuaire de la législation du travail publié par l'Office de Travail de Belgique. — Bibliographie. — Table des matières de 1908.

1909 (2^e année). — **N° 1 :** Germain Martin, professeur à la Faculté de Droit de Dijon : La monnaie et le crédit privé en France au XVI^e et XVII^e siècles ; les faits et les théories (1520-1694) ; Adolphe Landry, maître de conférences à l'École des Hautes Études (Paris) : Les idées de Quésnay sur la population. — Analyses : Justin Godart, Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner le projet de loi relatif à la réglementation du travail (G. Testaud) ; Félix Portal, La République marseillaise du XIII^e siècle (G. Testaud). — Thèses : Pierre Moride, Le Produit net des Physiocrates et la Plus-value de Karl Marx (A. Deschamps) ; Roger Picard, Les idées sociales de Renouvier (A. Deschamps) ; Maurice Wallon, Les Saints-Simoniens et les chemins de fer (A. Deschamps) ; Georges Narrast, Milleux livres. Quelques essais contemporains de vie communiste en France (Marc Aucuy) ; Léon Champeud de Saint-Pulgent, Les indemnités à l'occasion d'industries et de commerces monopolisés (Marc Aucuy). — Bibliographie.

Prix d'abonnement : France : douze francs, Etranger 14 fr., l'année 1908, 16 fr. à Paris.

Adresser les manuscrits et tout ce qui concerne la rédaction à M. E. Depitre, 10, rue Baptiste Monnoyer, Lille, et les livres, revues, imprimés de toute sorte, ainsi que les abonnements, à M. Paul Geuthner, 68, rue Mazarine, Paris, au nom de la *Revue d'histoire des Doctrines Economiques et Sociales*.

TABLETTES SUMERIENNES ARCHAIQUES

MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

LA SOCIÉTÉ SUMÉRIENNE

PUBLIÉE

AVEC INTRODUCTION, TRANSCRIPTION, TRADUCTION ET TABLES

PAR

H. DE GENOUILLAC

INTRODUCTION : *Origine des documents. Place dans l'histoire.* (a) carte sumérienne. b) la dynastie d'Ur-Nina. c) Lugalanda et Urukagina.) *Nature des documents : leur répartition dans le cours de l'année.* a) nature des textes. b) l'année et les mois. *Aspect de la société représentée.* a) famille — b) les fonctions civiles — c) fonctions des femmes — d) ouvriers et artisans — e) salaires — f) échanges — g) impôts et contributions — h) agriculture (élevage, culture) — i) vie matérielle.) — *La religion.* a) les dieux : les grands dieux, le dieu national et sa famille. b) les prêtres et le culte (les sacrifices, les offrandes, les devins et la magie, les rites funéraires, les ministres des dieux, les temples). c) idées et sentiments religieux. — *Données philologiques : signes, formes verbales, mesures, numération.* — **TEXTES EN TRANSCRIPTION AVEC LEUR TRADUCTION. — FAC-SIMILÉS DES TEXTES.**

200 pp. et 41 pl. in-folio, dans un cartonnage, 1909 36 fr.

Les tablettes qui se trouvent réunies dans la présente publication appartiennent à une série archaïque dont les éléments sont rares. Leur antiquité fait l'intérêt de ces textes au double point de vue de l'histoire et de la philologie. Ils se rapportent en effet au patésiat de Lugalanda et d'Urukagina, les deux derniers souverains de la dynastie d'Ur-Nina, qui régnèrent à Lagas.

Les documents publiés dans ce recueil appartiennent à divers musées et collections particulières (Musée du Louvre, Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, Musée royal du Cinquantenaire de Bruxelles, Collection V. Mabilie, Collection Albert Maignan).

C'est ici le premier essai suivi d'interprétation tenté pour les documents de comptabilité de cette première période de l'histoire sumérienne.

ET. COMBE.

Histoire du Culte de Sin en Babylonie et en Assyrie

XIX, 159 pp. gr in-8, 1908 8 fr.

Les noms du dieu de la lune (noms sumériens, noms sémitiques). — Généalogie et Mythologie. — Théologie. — Conception du dieu de la lune d'après ses noms, ses épithètes, et les hymnes — monuments figurés. — Culte (Ur, Harran). — Temples (Ur, Babylone, Nippur, Bor-ippa, Harran). — Influence du culte de Sin sur les cultes élamites, arabes et syriens. — *Textes (en transcription avec traduction).* — Noms propres théophores. — Sin et Sinal.

LA SOCIÉTÉ MUSULMANE DU MAGHRIB

MAGIE ET RELIGION

DANS L'AFRIQUE DU NORD

PAR

Edmond DOUTTE

Professeur à l'École Supérieure des Lettres d'Alger.

1 beau volume de 617 pp. in-8, 1909 10 fr.

Introduction (civilisation musulmane, caractère religieux chez les Musulmans, de l'organisation politique et sociale, survivances paternelles dans l'Islam, milieu de l'Islam, etc.) Magiciens et devins, les rites magiques, les incantations ou rites oraux, les talismans ou rites figurés, les fins pratiques de la magie (science et religion) la divination inductive, la divination intuitive, les forces sacrées, de leur transmission, le sacrifice, les débris de l'antique magie, le carnaval du Maghrib, fêtes saisonnières et rites naturistes.

Plus que jamais on s'intéresse aujourd'hui à l'Islam. Ce livre vient donc tout à fait à propos. Pour connaître la vie sociale du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, il faut lire cet ouvrage, dû à l'auteur le plus compétent en la matière.

PAUL GEUTHNER, 68, rue Mazarine, Paris VI^e.

